Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Dossier de surendettement

Par THERMES2018

Bonjour ,
Suite à des difficultés financieres , un gros credit à payer sur un bien immobilier acheté en copropriété avec mon conjoint . ,nous avons chacun de notre côté mis en place un dossier de surendettement auprès de la BDF ; Mon dossier étant arrivé à échéance après 2 ans de moratoire , je ne souhaite pas renouveler ma demande car inutile à mon avis , le bien restant invendu depuis 8 ans mais occupé par mon conjoint dont je suis séparé . Le service contentieux du créancier m' informe que l' on peut me préléver un montant mensuel sur ma retraite alors que je touche à peine 1200e et suis hebergée chez un de mes fils .
Mon conjoint de son côté , a renouvelé sa demande de moratoire mais à ce jour reste en attente de réponse .
Est ce logique et légal de me pénaliser alors que je n' occupe même plus cette maison .Merci pour votre réponse et votre aide
;..